

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE Europe, session 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE, au titre de l'année 2025 :

Monsieur HELLEU Alain, directeur général des services, président, Université Bourgogne Europe, Dijon.

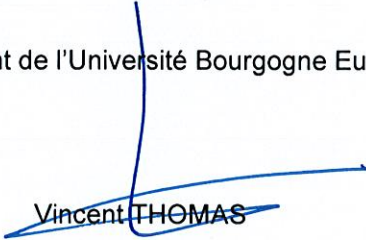
Monsieur BRUNEL Jean-François, ingénieur de recherche hors classe, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Bourgogne Franche-Comté, Besançon.

Madame BRETON Marjorie, ingénieure d'études de classe normale, Rectorat de Dijon, Dijon.

Madame SAVONNET Marinette, maitresse de conférence hors classe, suppléante, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Fait à Dijon, le 2 septembre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe


Vincent THOMAS